ASSOCIATION DONGEOISE
des ZONES à RISQUES et du PPRT.

Déclarée sous le n° : W443001007 - Association loi 1901

Riverains des villages des Six Croix, de Bily, de La Sencie, du Bochet et de Sem

à **Monsieur le Sous Préfet**
Sous Préfecture de St Nazaire
1 rue Vincent Auriol
BP 425
44616 Saint-Nazaire Cedex

Objet : RTE et réunion publique

Monsieur le Sous Préfet,

Le 6 octobre 2020, vous organisiez en votre présence une rencontre à la sous Préfecture, regroupant des représentants de l'État, de la DREAL, de l'Agence Régionale de Santé. Participaient aussi des représentants de RTE, de la commune de Donges, des riverains et l'ADZRP.

Cette réunion avait pour objectif de répondre au besoin d'information exprimé par les riverains au sujet du raccordement souterrain du parc éolien de St Nazaire sur la commune de Donges.

Dans le relevé de décisions établi par vos services à l'issue de cette réunion, plusieurs actions à mettre en œuvre étaient rappelées.

- Vous faisiez part de votre accord pour la rédaction commune d'un cahier des charges afin de recruter un cabinet indépendant pour faire procéder aux mesures complémentaires (avant et après travaux) sur l'exposition des habitants aux champs électromagnétiques.

Les Dongeoises et Dongeois présents rappelaient une nouvelle fois leur attente d'une réunion publique initiée par RTE maintes fois réclamée depuis le 16 janvier 2020.

- RTE s'engageait à organiser prochainement une réunion publique auprès des riverains et des exploitants agricoles concernés sur les conditions d'exécution des travaux.

Par courrier en date du 22 décembre 2020 distribué aux seuls habitants concernés par la nouvelle zone de travaux (lieu-dit le Bochet à celui de Sem), RTE les conviait « à une réunion d'information à distance pour répondre à leurs questions concernant les travaux de raccordement qui seront effectués dans votre quartier ».

Si compte tenu du contexte sanitaire, nous comprenons la forme retenue pour cette information, nous constatons que RTE fait fi une nouvelle fois de la demande de réunion publique et la confond avec une réunion des habitants d'un quartier.

RTE n'a pas répondu à notre demande, a fait l'impasse sur votre accord rappelé dans le relevé de décisions en date du 6 octobre. Leur refus ne peut qu'aggraver la défiance des habitants à l'encontre de tels projets.

Persuadés que vous comprendrez le sens de notre démarche, nous souhaitons que vous puissiez rappeler à RTE la nécessité d'organiser cette réunion publique qui n'a encore jamais eu lieu.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions de croire, Monsieur le sous Préfet, à l'expression de notre considération.

A Donges le 13 JANVIER 2021

Pour les riverains

TRIPON Fabrice.

LEFEUVRE Olivier

GISCLON Sylviane

GISCLON PASCAL

Pour l'ADZRP

Michel LE CLER